



ÉTABLIR LE BUDGET PRÉVISIONNEL DE SON ÉTABLISSEMENT OU DE SON SERVICE



Date (s) : les 17-18 septembre 2025	Lieu : URIOPSS IDF	Durée : 2 jours (14 heures)	Tarif adhérents : 620 €
-------------------------------------	--------------------	-----------------------------	-------------------------

Objectifs pédagogiques

Les associations sont confrontées au quotidien au besoin de gérer leur argent, effectuer des budgets prévisionnels, et connaître les activités ou prestations les plus coûteuses de celles les moins coûteuses.

Cette formation permettra de travailler sur la mise en place de budgets prévisionnels et d'un contrôle de gestion au sein des associations.

Programme

- ◆ Connaître et savoir mettre en place un contrôle de gestion et/ou des budgets prévisionnels au sein d'une association
- ◆ Savoir ce qu'est un budget, le mettre en place, l'analyser mais surtout le suivre avec le réalisé
- ◆ Comprendre ce qu'est le contrôle de gestion et sa mise en œuvre, en complément des budgets

Public : Comptables, gestionnaires, directeurs

Prérequis : Aucun

Modalités et délais d'accès à la formation : Inscription via le formulaire en ligne jusqu'à deux semaines avant la formation; deux jours si la formation est confirmée, sous réserve de places disponibles. La formation se tient à partir de 3 participants inscrits, avec une capacité maximum de 15 participants.

Pour les personnes en situation de handicap, l'Uriopss IDF a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap.

Méthodes pédagogiques mobilisées : Alliance de théorie et d'échanges avec les participants sur leurs pratiques. Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier ou dématérialisé. Délivrance d'une attestation de fin de formation.

Intervenant : ORCOM : Expertise comptable audit et conseil et partenaire de l'URIOPSS IDF



Méthodes et modalités d'évaluation : Évaluation des acquis en cours de formation par des études de cas. Évaluation de la satisfaction stagiaire par la remise d'un questionnaire d'évaluation en fin de formation.

Cette formation est également réalisable en intra, dans vos locaux.